Cinquante quatrième année. - N° 147 A Vendredi 31 juillet 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1872

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Ventes et cessions

853 211 993 RCS Paris.
MAKE DISTRIBUTION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 10, Rue De Penthièvre, 75008 Paris.
Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 18168000 EUR.
Etablissement : Etablissement complémentaire.
Activité : Commerce de distribution alimentaire. L'aqcuisition, la cession et l'exploitation (directement ou sous toute autre forme, au travers notamment de licences, franchises, locations gérance concédées à la société ou concédées par elle) de magasins pour la vente de tous articles, produits, denrées ou marchandises et, accessoirement la prestation, dans le cadre de ces magasins, de tous services susceptibles d'intéresser la clientelle..
Adresse : 4, Route De Savannah, 97460 Saint-Paul.
Précédent propriétaire : 332 332 386 RCS Saint Denis de La Réunion. **VINDEMIA DISTRIBUTION.**
Date de commencement d'activité : 12 août 2019.
Publication légale : Le Journal de l'Île de la Réunion *du* 23 juillet 2020.
Oppositions : Cabinet d'avocats Codet - Chopin - Rigault 14 rue Henri Leveneur 97400 SAINT DENIS.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 30/06/2020 Enregistré au SIE de Saint-Denis de la Réunion le 10/07/2020, Dossier 2020 00029342. Référence : 9744P31 2020 A 02689. Adresse de l'ancien propriétaire : 5 Impasse Du Grand Prado ZAE LA MARE 97438 SAINTE-MARIE. Adresse du nouveau propriétaire : 10 Rue De Penthièvre 75008 PARIS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..